PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Accidentalité Hauts-de-France
Baromètre mensuel – Octobre 2022
Données provisoires

AVERTISSEMENT : La crise sanitaire à la Covid 19 a conduit à des mesures exceptionnelles de restriction des déplacements et des activités, l'évolution de l'accidentalité reflète l'impact de ces mesures depuis mars 2020 et la manière dont les Fracais ont adapté leur mobilité selon les période
Depuis le 2 février 2022, le télétravail n'est plus obligatoire 3 à 4 jours en France métropolitaine. Il n'y a pas de restrictions concernant les déplacements.
Aussi, les indicateurs de l'accidentalité routière présentent des évolutions très atypiques depuis mars 2020 selon les périodes ; ainsi les comparaisons sont réalisées également avec **l'année 2019 prise comme année de référence**, voir les années antérieures.

Octobre 2022, par rapport à octobre 2019 et par rapport à la moyenne d'un mois d'octobre entre 2015-2019 afin de neutraliser 2020, très impactée par les mesures liées au Covid
Avec 20 personnes décédées sur les routes des Hauts de France et **9 personnes tuées en plus, la mortalité augmente par rapport à octobre 2019 (+ 82 %)** . Elle se situe cependant en dessous de la moyenne d'un mois d'octobre entre 2015 et 2019 (20, contre 27,2 en moyenne soit -26 %)
Avec 251 accidents et **27 accidents en plus** ,le nombre d'accidents augmente **de 12 % par rapport à 2019 .** Il se situe en dessus de la moyenne d'un mois d'octobre entre 2015-2019 (251 accidents contre 237,8 soit +3%)
Avec 300 blessés et 5 blessés en plus, le nombre de blessé augmente (300 blessés contre 295 soit +2 %) par rapport à 2019 **;** Il se situe en dessous de la moyenne d'un mois d'octobre entre 2015-2019 (300 blessés contre 291,6 soit + 3 %).

Sur les douze derniers mois, « *de novembre 2021 à octobre 2022* » par rapport à « *de novembre 2018 à octobre 2019* » et par rapport à la moyenne des 12 derniers mois entre novembre 2015 et octobre 2019 afin de neutraliser 2020, très impactée par les mesures liées au Covid
Avec 259 personnes décédées et 2 tués en plus par rapport à 2019, la mortalité baisse de 1 %. Elle se situe également sous la moyenne cumulée sur 12 mois entre 2015 et 2019 **(285,4 soit – 9 %)**
Avec 2 752 accidents et 179 accidents en plus par rapport à 2019, le nombre d'accidents augmente de 7 %. Il baisse également par rapport à la moyenne entre 2015-2019 (2784,6 soit -1%)
Avec 3 533 blessés et 267 blessés de plus par rapport à 2019 , le nombre de blessés augmente (+8 %) Il est stable par rapport à à la moyenne entre 2015-2019 (3536,2 soit +0%)

Evolution du CUMUL sur les 12 derniers mois -

Bilan du mois

Comparaison des cumuls sur les 12 mois précédents

2 752 accidents corporels

Au niveau régional
213 en plus par rapport à 2021 : +8 %
179 en plus par rapport à 2019 : +7 %

Au niveau national
par rapport à 2021 : + 3 %
par rapport à 2019 : - 6 %

3 533 blessés

Au niveau régional
274 en plus par rapport à 2021 : + 8 %
267 en plus par rapport à 2019 : + 8 %

Au niveau national
par rapport à 2021 :+ + %
par rapport à 2019 : - 6 %

259 personnes tuées
dans les 30 jours après l'accident

Au niveau régional
14 en plus par rapport à 2021 : + 6 %
2 en plus par rapport à 2019 : -+ 1 %

Au niveau national
par rapport à 2021 : + 3 %
par rapport à 2019 : + 3 %

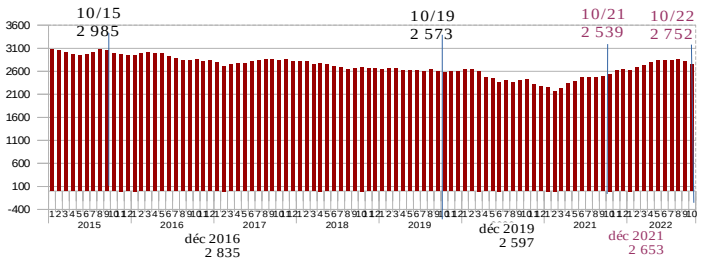

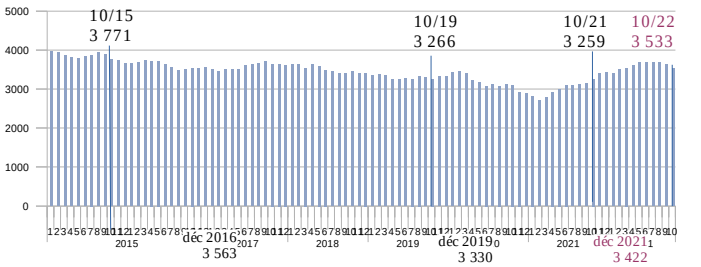

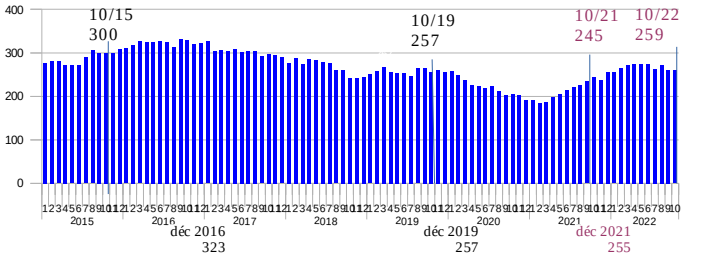

Comparaison avec 2021 et 2019 (année de référence)

251 accidents corporels

Au niveau régional
53 de moins par rapport à 2021 : -17 %
27 de plus par rapport à 2019 : + 12 %

Au niveau national
par rapport à 2021 : - 16 %
par rapport à 2019 : - 8 %

300 blessés

Au niveau régional
92 de moins par rapport à 2021 : - 23 %
5 de plus par rapport à 2019 : +2 %

Au niveau national
par rapport à 2021 : - 15 %
par rapport à 2019 : - 9 %

20 personnes tuées
dans les 30 jours après l'accident

Au niveau régional
4 de moins par rapport à 2021 : - 17 %
9 en plus par rapport à 2019 : + 82 %

Au niveau national
par rapport à 2021 : - 1%
par rapport à 2019 : + 15%

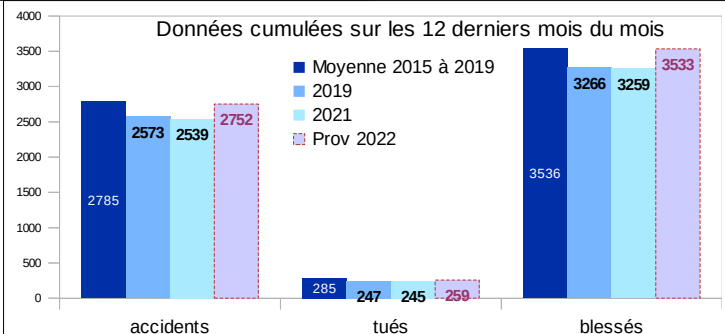

Tous les indicateurs se situent au dessus de ceux de 2019 ou la moyenne annuelle 2015-2019, excepté l'indicateur mortalité qui baisse de 9 % par rapport à la moyenne annuelle de la mortalité cumulée sur 12 mois entre 2015-2019

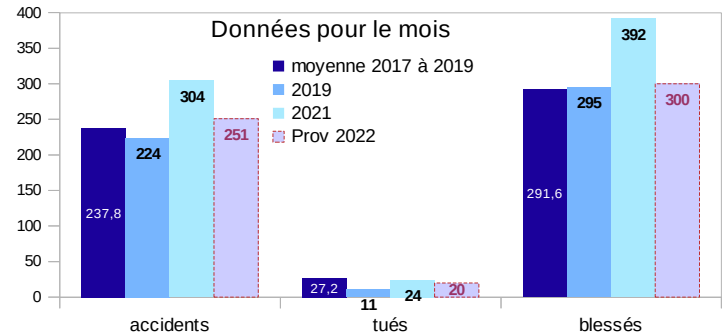

La mortalité du mois d'octobre 2022 est moins favorable qu'en 2019 *(11 tués en 2019 la mortalité la plus faible depuis les enregistrements d'un mois d'octobre)* mais elle est plus favorable que la moyenne d'un mois d'octobre entre 2015-2019 années précédentes *(à environ 27 tués par mois).*

Les accidents corporels non mortels enregistrés par les forces de police et de gendarmerie nationales ne constituent qu'une partie des accidents corporels de la circulation routière, les forces de l'ordre n'étant pas systématiquement appelées pour intervenir. Les indicateurs contenus dans cette publication donnent toutefois une information sur l'évolution de l'insécurité routière.
Compte tenu de la crise sanitaire, ces indicateurs sont à prendre avec une certaine prudence . Les valeurs moyennes 2015-2019, 2017-2019 et 2019 permettent de relativiser la comparaison de 2022 à 2021.

Baromètre établi à partir : - des BAAC définitives par l'Autorité de la Statistique publique 2009-2020 – BM de l'ONISR données arrêtées au 8/11
- des données provisoires - **BAAC et PréBAAC – Traxy au 14/11/2022 pour les HdF**
-Les pourcentages peuvent être peu représentatifs sur de petits chiffres. Ils sont parfois arrondis pour une meilleure lisibilité mais les représentations des certains diagrammes reprennent la valeur exacte du %.

DREAL Hauts-de-France / SSTV / Observatoire Régional de la Sécurité Routière des Hauts de France / Sylvie DELPIERRE
Disponible sur le site de la DREAL des Hauts-de-France -https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Barometre-mensuel-de-l-accidentalite-en-Hauts-de-France

PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Accidentalité Hauts-de-France
Baromètre mensuel – Octobre 2022
Données provisoires

AVERTISSEMENT : La crise sanitaire à la Covid 19 a conduit à des mesures exceptionnelles de restriction des déplacements et des activités, l'évolution de l'accidentalité reflète l'impact de ces mesures depuis mars 2020 t la manière dont les Fracais ont adapté leur mobilité selon les périodes
Depuis le 2 février 2022, le télétravail n'est plus obligatoire 3 à 4 jours en France métropolitaine. Il n'y a pas de restrictions concernant les déplacements.
Aussi, les indicateurs de l'accidentalité routière présentent des évolutions très atypiques depuis mars 2020 selon les périodes ; ainsi les comparaisons sont réalisées également avec **l'année 2019 prise comme année de référence**, voir les années antérieures.

Cumul depuis début d'année

Par rapport à 2019 :
Avec 2 304 accidents et 196 accidents de plus, le nombre d'accidents augmente de 9 % (France Métropole - 5 %)
Avec 2 954 blessés et 257 blessés en plus le nombre de blessés augmente de 10 % (France Métropole – 6 %)
Avec 212 personnes tuées et 3 personnes tuées en plus, la mortalité augmente de 1%. (France Métropole + 2 %)
Par rapport à la moyenne cumulée à la fin du mois entre 2015-2019
Avec 2 304 accidents et 18 accidents en plus en moyenne , le nombre d'accidents augmente (+1%)
Avec 2 954 blessés et 50 blessés en plus en moyenne, le nombre de blessés augmente (+2 %).
Avec 212 personnes décédées et 21 personnes tuées en moins par rapport à la moyenne 2015-2019, la mortalité baisse de 9 %.

Fin du mois	HdF Prov 2022	HdF 2019	HdF Différence Prov 2022-2019	HdF Évolution 2022prov / 2019	*France Evolution 2022 prov / 2019*	*HdF 2021*	HdF Différence Prov 2022-Prov 2021	HdF Évolution *Prov 2022 / prov 2021*	*France Evolution 2022 prov /2021*
Accidents	2304	2108	196	9 %	*-5%*	*2200*	*104*	*5 %*	*-1%*
Tués	212	209	3	1 %	*2%*	*210*	*2*	*1 %*	*14%*
Blessés	2954	2697	257	10 %	*-6%*	*2848*	*204*	*7 %*	*-2%*

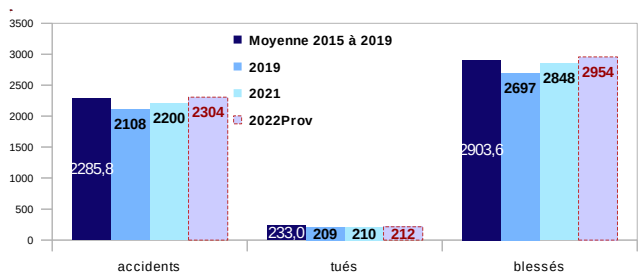

Répartition des personnes tuées en Hauts-de-France selon le mode de déplacement et l'âge

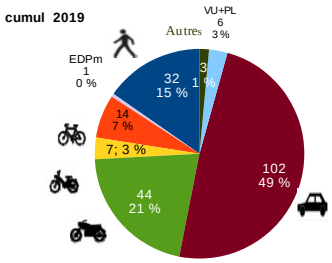

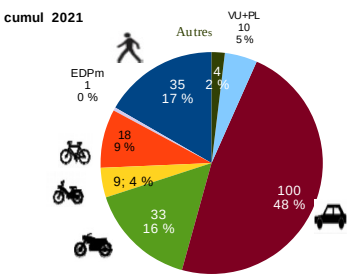

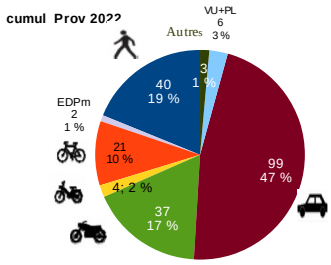

Piéton
EDP sans moteur

Bicyclette
VAE *Vélo à Assistance Électrique*
EDP à moteur

Cyclo ou scooter ou 3 RM
< ou = à 50cm3

EDPm *Engin de Déplacement Personnel Trotinette élect, gyropodes, hoverboards, segways…*
Ils se déplacent comme les vélos

50 cm3» < Moto Légère ou lourde ou Scooter ou 3RM < ou = 125 cm 3

VT : Véhicule de tourisme

VU+PL Véhicule Utilitaire Poids Lourds

Autres : Transport en commun – Voiturette – Quad – Engin Agricole,, Buggy

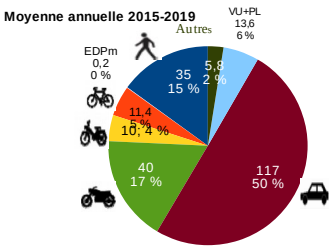

Evolution de la mortalité à la fin octobre 2022
I) Par rapport à la fin octobre 2019 ***: baisse globale de 1 %***
a) la baisse de la mortalité profite plutôt :
- aux motards (-16% avec 7 tués en moins) et aux cyclomotoristes (- 43 % avec 3 tués en moins) et au véhicules de tourisme (-3% avec 3 tués en moins)
- aux les 0-13ans (avec 2 tués en moins soit 33,3 %), et aux 25-34 ans (avec 10 tués en moins soit -23 %)

b) Mais la mortalité touche davantage
- les piétons (+25 % avec 8 tués en plus), les vélos (+50% avec 7 tués en plus) et EDPm (avec 2 tués contre 1 tué en 2019)
- les 35-44 ans (avec 2 tués en plus soirt +8%), les plus de 75 ans (+87% avec 14 tués en plus) et les 65-74 ans (avec 2 tués en moins soit -11%)

II) Par rapport à la moyenne 2015-2019 : ***baisse globale de 8 %***
a) la baisse de la mortalité bénéficie plutôt
- aux motards (-7 % avec 3 tués en moins),
- aux cyclomotoristes (- 60% avec 7 tués en moins)
- aux véhicules de tourisme (– 15 % avec 18 tués en moins)
- aux 0-13ans (-49 % avec 4 tués en moins) ; aux 25-34 ans , (-21% avec 9 tués en moins), et aux 18-24 ans (-16 % avec 7 tués en moins)

b) *Mais la mortalité touche davantage*
- les vélos et EDPm en passant de 11 tués en moyenne à 23 tués (doublement)
- des piétons (+14% avec 5 tués en plus)
- les plus de 75 ans (-22 % avec 5 tués en plus)

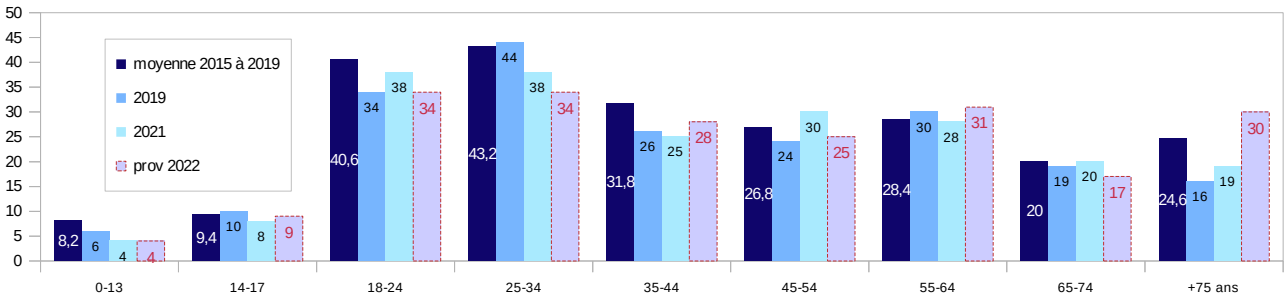

Les accidents corporels non mortels enregistrés par les forces de police et de gendarmerie nationales ne constituent qu'une partie des accidents corporels de la circulation routière, les forces de l'ordre n'étant pas systématiquement appelées pour intervenir. Les indicateurs contenus dans cette publication donnent toutefois une information sur l'évolution de l'insécurité routière.
Compte tenu de la crise sanitaire, ces indicateurs sont à prendre avec une certaine prudence . Les valeurs moyennes 2015-2019, 2017-2019 et 2019 permettent de relativiser la comparaison de 2022 à 2021.

Baromètre établi à partir : - des BAAC définitives par l'Autorité de la Statistique publique 2009-2020 – BM de l'ONISR données arrêtées au 8/11
- des données provisoires - **BAAC et PréBAAC – Traxy au 14/11/2022 pour les HdF**
-Les pourcentages peuvent être peu représentatifs sur de petits chiffres. Ils sont parfois arrondis pour une meilleure lisibilité mais les représentations des certains diagrammes reprennent la valeur exacte du %.
DREAL Hauts-de-France / SSTV / Observatoire Régional de la Sécurité Routière des Hauts de France / Sylvie DELPIERRE
Disponible sur le site de la DREAL des Hauts-de-France -https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Barometre-mensuel-de-l-accidentalite-en-Hauts-de-France

PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Accidentalité Hauts-de-France
Baromètre mensuel – Octobre 2022
Données provisoires

AVERTISSEMENT : La crise sanitaire à la Covid 19 a conduit à des mesures exceptionnelles de restriction des déplacements et des activités, l'évolution de l'accidentalité reflète l'impact de ces mesures depuis mars 2020et la manière dont les Fracais ont adapté leur mobilité selon les période
Depuis le 2 février 2022, le télétravail n'est plus obligatoire 3 à 4 jours en France métropolitaine. Il n'y a pas de restrictions concernant les déplacements.
Aussi, les indicateurs de l'accidentalité routière présentent des évolutions très atypiques depuis mars 2020 selon les périodes ; ainsi les comparaisons sont réalisées également avec **l'année 2019 prise comme année de référence**, voir les années antérieures.

Evolution du CUMUL des victimes sur 12 mois

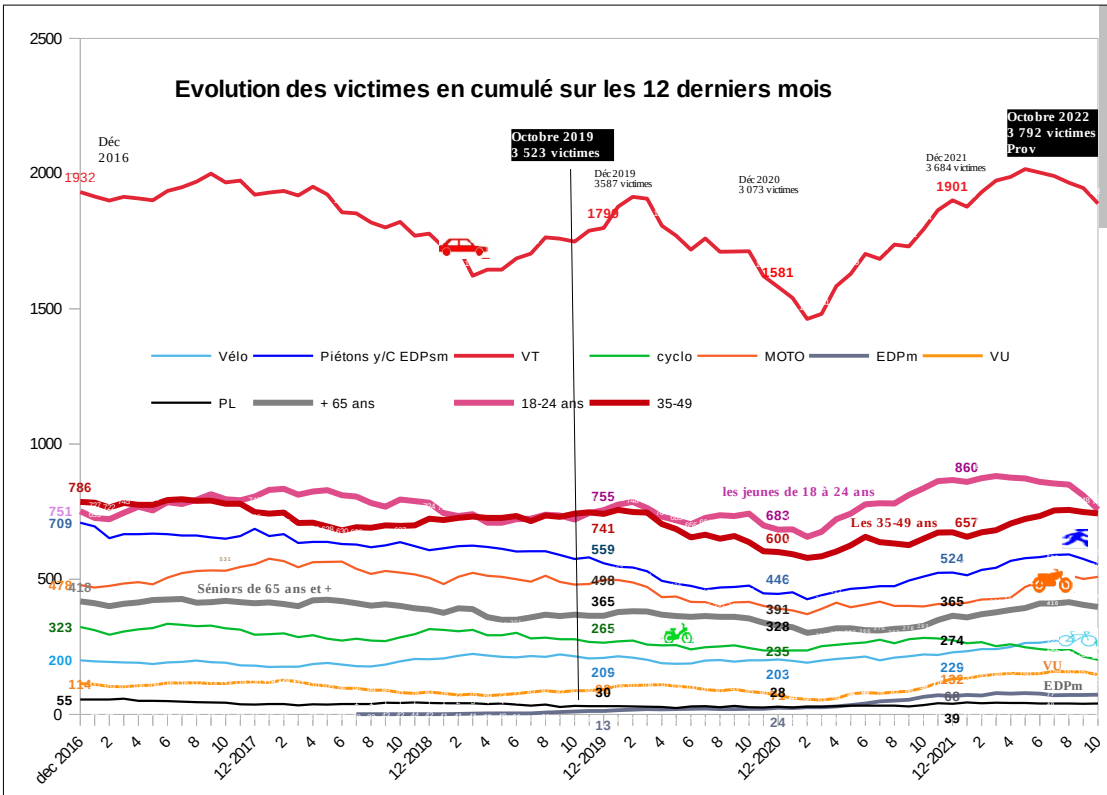

Nombre de victimes cumulé sur 12 mois en septembre 2022
% par rapport à octobre 2019
3 792 Victimes en oct 2022
(+ 8 % avec 269 de VICTIMES de plus)

Automobilistes (VT)
1 889; + 8 %

Jeunes 18-24 ans
757 ; +5 %

Les 35-49 ans
743; + 0 %

Piétons : 555 ; - 3 %

Motards : 509 ; +6%

Séniors + 65 ans : :397 + 8 %

Vélo : 262 : +22%

Cyclo 202 : -27 %

VU : 147 ; +69%

EDPm : 73 ; + 630 % ou (x 7)

PL : 40 ; +29 %

Si la mortalité a baissé de 1 % par rapport à 2019, le nombre de victime lui a augmenté.
Avec 3 792 victimes et 269 victimes en plus sur les 12 derniers mois à <u>fin octobre 2022</u> le nombre cumulé de victimes a augmenté globalement de **<u>+ 8 %</u>**, par rapport au nombre cumulé de victimes sur 12 mois **<u>à fin octobre 2019</u>**

Au regard de **l'augmentation globale de 8 %** <u>les plus touchés sont</u>
- **les EDPm dont le nombre de victimes est multiplié par 7** en passant de 10 à 73 victimes.
- **les véhicules utilitaires (+69 %** avec 60 victimes en plus)
- **Les usagers de Poids Lourds (+ 29 %** avec 9 victimes en plus)
- **les cyclistes (+ 22 %** avec 47 victimes en plus)**.**
- **les 50-64 ans** (+15 % avec 79 victimes en plus – non représenté)

Le nombre de victimes cyclistes a dépassé le nombre de victimes cyclomotoristes courant 2022.

2) Au regard de l'augmentation globale de 8% les plus épargnés sont :
- **les cyclomotoristes (-23 %** avec 76 victimes en moins)
- **les piétons (-3 %** et 20 victimes en moins)
- **les 35-49 ans (+ 0 % -** stabilité avec 1 victime en plus)
- **18-24 ans** (**+5 %** avec 36 victimes en plus)

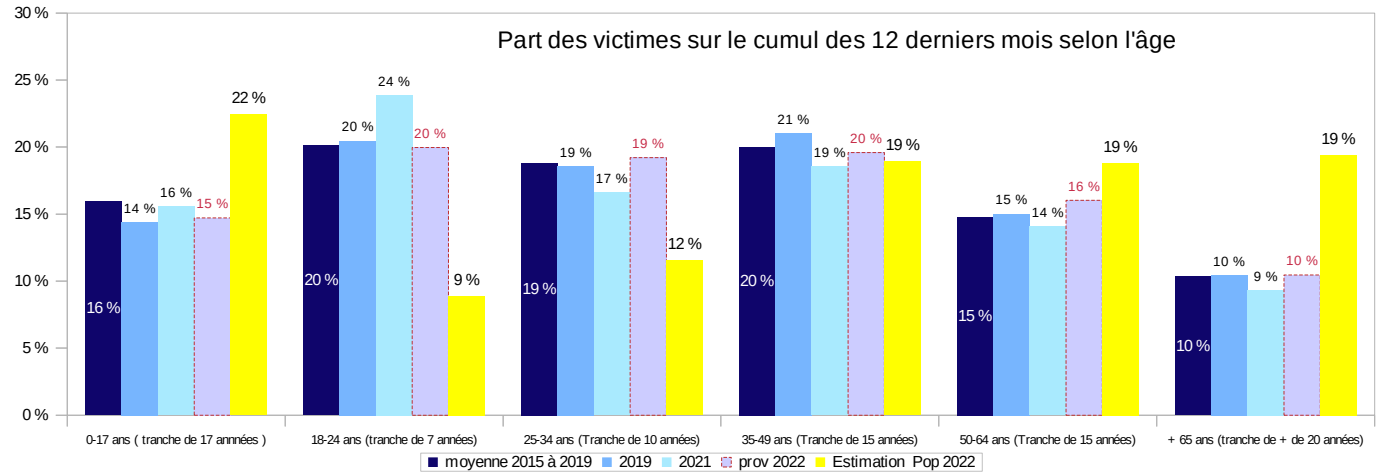

Au regard de leur part de la population, on note une surreprésentation des victimes parmi les 18-24 ans mais aussi des 25-34ans.

Les accidents corporels non mortels enregistrés par les forces de police et de gendarmerie nationales ne constituent qu'une partie des accidents corporels de la circulation routière, les forces de l'ordre n'étant pas systématiquement appelées pour intervenir. Les indicateurs contenus dans cette publication donnent toutefois une information sur l'évolution de l'insécurité routière.
Compte tenu de la crise sanitaire, ces indicateurs sont à prendre avec une certaine prudence . Les valeurs moyennes 2015-2019, 2017-2019 et 2019 permettent de relativiser la comparaison de 2022 à 2021.

Baromètre établi à partir : - des BAAC définitives par l'Autorité de la Statistique publique 2009-2020 – BM de l'ONISR données arrêtées au 8/11
- des données provisoires - **BAAC et PréBAAC – Traxy au 14/11/2022 pour les HdF**

-Les pourcentages peuvent être peu représentatifs sur de petits chiffres. Ils sont parfois arrondis pour une meilleure lisibilité mais les représentations des certains diagrammes reprennent la valeur exacte du %.

DREAL Hauts-de-France / SSTV / Observatoire Régional de la Sécurité Routière des Hauts de France / Sylvie DELPIERRE
Disponible sur le site de la DREAL des Hauts-de-France -https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Barometre-mensuel-de-l-accidentalite-en-Hauts-de-France